

# LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTÉES

Délibération n°1 :

« Après-midis récréatifs des vacances scolaires intermédiaires : recrutement et rémunération du personnel d'encadrement » : *article L.332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique*

→ **adoptée**

Délibération n°2 :

« Attribution des subventions pour 2023 »

→ **adoptée**

Délibération n°3 :

« Modification du tableau des effectifs communaux »

→ **adoptée**

Délibération n°4 :

« Création d'un poste d'adjoint technique territorial pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité » (*en application de l'article L.332-23-2° du code général de la fonction publique*)

→ **adoptée**

Délibération n°5 :

« Travaux de voirie réalisés en régie par la CAMVS dans la rue Georges Guynemer – Aménagement de trottoirs – 2022 »

→ **adoptée**

\* \* \* \* \*